

ACHATS / SUPPLY CHAIN / COMPTABILITÉ-FINANCE

Soulager des acheteurs sous pression

Devenue stratégique, la fonction achats s'appuie sur les nouveaux mécanismes d'automatisation pour libérer du temps à ses équipes, qui peuvent se concentrer sur les dossiers critiques et actionner de nouveaux leviers d'optimisation.



C rises récurrentes, mondialisation des échanges, accroissement des risques, multiplication des contraintes réglementaires, etc. Sous la pression du marché, les achats sont passés en quelques années du statut de simple service support à celui de fonction stratégique, les obligeant à se mettre en quête de nouvelles pistes d'opti-

misation. Parmi elles, l'automatisation apporte une réponse efficace, en particulier pour supprimer ou au moins réduire de nombreuses tâches administratives pénibles et chronophages : sur le processus allant du sourcing des fournisseurs à la passation des commandes, mais aussi tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de facturation-paiement.

Sur ce périmètre, trois domaines sont particulièrement concernés. Celui directement dévolu aux acheteurs, d'abord, pour l'enregistrement des fournisseurs, le suivi des marchés, la création d'appels d'offres ou la mise à jour de contrats. Le groupe Saint-Gobain s'est ainsi intéressé au sujet dès 2015, avec comme objectif de passer Internet au crible pour y détecter les fournisseurs ne respectant pas les engagements de la charte de ses achats sur les questions de responsabilité sociétale. Après un projet test sur un

périmètre limité, un pilote industriel a été lancé avec un «acheteur augmenté» dans le domaine des matériaux innovants. Le système, qui scanne aujourd'hui des millions de sources en continu et remonte plusieurs centaines de documents par jour, poursuit son évolution pour permettre aux acheteurs de récupérer au plus tôt sur le web des informations sur bien d'autres sujets.

Deuxième domaine concerné : les approvisionnements et la chaîne logistique, par exemple pour la création et l'envoi des bons de commandes en fonction des stocks et des tendances de consommation. Ou, comme chez Safran, pour traiter automatiquement une partie des demandes d'achats et des devis. La mise en œuvre de deux robots logiciels par le groupe de hautes technologies, avec l'appui de l'agence Acxias, aurait permis de délester les équipes de «plusieurs dizaines de milliers d'interventions manuelles par an» et d'absorber les pics de charge. Dans le domaine de la supply chain, au-delà des opérations logistiques (chariots autonomes, bras robotisés, etc.), l'automatisation porte principalement sur le pilotage des flux. «Les systèmes sont aujourd'hui capables de générer seuls des prévisions de vente ou de commande, voire d'envoyer des ordres», explique Olivier Dubouis, associé et directeur général du cabinet spécialisé Diagma, précisant que les projets concernent encore surtout les grands acteurs de la distribution, comme Cdiscount ou Decathlon.

Enfin, troisième domaine, les technologies d'automatisation peuvent prendre en charge de nombreuses opérations dans le domaine de la comptabilité, en particulier pour la facturation. De la relance des demandes d'approbations à la recherche de factures non parvenues, en passant par la réponse aux questions des fournisseurs sur les paiements, les sujets ne manquent pas. Michelin s'est ainsi doté d'une comptabilité fournisseurs totalement automatisée. En plus d'assurer une lecture et un rapprochement, ce système vise surtout à envoyer des questions aux fournisseurs de façon totalement automatique en cas de non-conformité et d'accélérer les délais. De son côté, EDF travaille au déploiement d'un «assistant intelligent des comptables», pour notamment robotiser le traitement des demandes de ses fournisseurs reçues par mail. THIERRY PARISOT

LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE COMME LEVIER

Dans deux ans et demi, le 1^{er} juillet 2024, la facturation électronique deviendra obligatoire pour les entreprises françaises. Comme cela avait été le cas pour la dématérialisation, cette nouvelle échéance devrait à n'en pas douter accélérer les projets d'automatisation. La facture, parce qu'elle est un document obligatoire et très structuré, et facilite donc le recours aux technologies pour digitaliser les traitements, fait fréquemment office de déclencheur d'un mouvement plus large. En lien avec les autres documents circulant dans l'entreprise (documents légaux, devis, contrats, commandes, bons de livraison et de réception, etc.) qui s'y rattachent de près ou de loin, les projets de facturation électronique amorcent souvent un cercle vertueux pour digitaliser au maximum les processus. Et donc, aujourd'hui, pour automatiser les tâches les plus fastidieuses.